

Processus de transition

Revue à mi parcours

La transition démocratique, amorcée depuis le changement du 3 août 2005, continue, au bout de son neuvième mois, à susciter beaucoup d'espoirs, mais aussi, bien des inquiétudes.

En effet, le bilan globalement positif du gouvernement de transition - sa politique monétaire notamment - rassure l'opinion publique, la classe politique et les partenaires étrangers. Mais sur le plan politique, les mécanismes de la transition qui ont suscité - au début - un enthousiasme quasi-unanime, se font, au fil du temps, de moins en moins rassurants. Voyons-en quelques exemples :

La Commission Electorale Nationale Indépendante

Même si elle avait été accueillie avec un préjugé favorable dû au consensus ayant présidé à sa désignation, cette commission somme toute respectable, commence déjà à décevoir plus d'un Mauritanien. A l'origine de cette déception : l'extrême opacité qui a entouré le recrutement de ses instances décentralisées ainsi que sa manière, parfois peu convaincante d'accompagner les opérations du RAVEL. On lui reproche également - à tort ou à raison - d'avoir repris les réserves de certains responsables du ministère de l'Intérieur quant à de prétendus déplacements de populations à l'occasion du recensement. D'autant plus que ces responsables, dont on s'é-

tonne qu'ils soient restés en place, sont considérés par beaucoup de Mauritanien comme des fossiles d'une ère que l'on pensait définitivement révolue.

Le processus électoral

La transparence annoncée et jusqu'à présent traduite dans les actes se rapportant à la gestion du processus démocratique a généré un climat général de confiance et de sérénité. Cependant l'absence de textes explicites sur le financement des partis politiques et autres organisations de la société civile demeure une source de grands inquiétudes.

Il serait donc souhaitable que le CMJD, qui a déjà tenu la plupart de ses promesses, mette en place une loi faisant obligation aux partis politiques de tenir des régimes de comptabilité transparents, permettant à l'Etat de contrôler leurs recettes et - surtout - leurs dépenses en matière de fonctionnement courant ainsi qu'en matière de budget de leurs campagnes électorales.

Ainsi, il y aurait moins de risques à voir des puissances étrangères ou des sectes tribalo-ethniques peser sur notre avenir par le levier - combien redoutable - des financements occultes.

Tous les espoirs restent permis

En somme, au terme de cette brève revue à mi-par-

cours, nous constatons que malgré certaines sources d'inquiétude - facilement contournables si la volonté collective s'y met - la transition avance tant bien que mal et, même plutôt bien que mal ; et que tous les espoirs sont permis.

MOHAMED OULD YAHYA O. ABDI